



PROTEGE

DOSSIER DE PRESSE

Formation en Nouvelle-Calédonie sur l'identification
des holothuries – 23 juillet 2021



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



Financé par
l'Union européenne



PROTEGE
PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

Formation en Nouvelle-Calédonie sur l'identification des holothuries Pêche côtière et aquaculture Projet PROTEGE

Dumbéa – Nouvelle-Calédonie – 23 juillet 2021

Lieu : Mont Koghi, Atelier de transformation de M. Wigréal MOUZIN

Le projet PROTEGE

PROTEGE est un projet de coopération régionale qui vise à construire un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Il est financé par l'Union européenne dans le cadre du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) du pacifique : **Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, Polynésie française et Wallis et Futuna.**

Le projet appuie les politiques publiques des quatre PTOM dans les 4 thématiques suivantes :

- Thème 1: La transition agro-écologique est opérée pour une agriculture, notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité; les ressources forestières sont gérées de manière intégrée et durable.
- Thème 2: Les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture sont gérées de manière durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.
- Thème 3: L'eau est gérée de manière intégrée et adaptée au changement.
- Thème 4: Les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre.



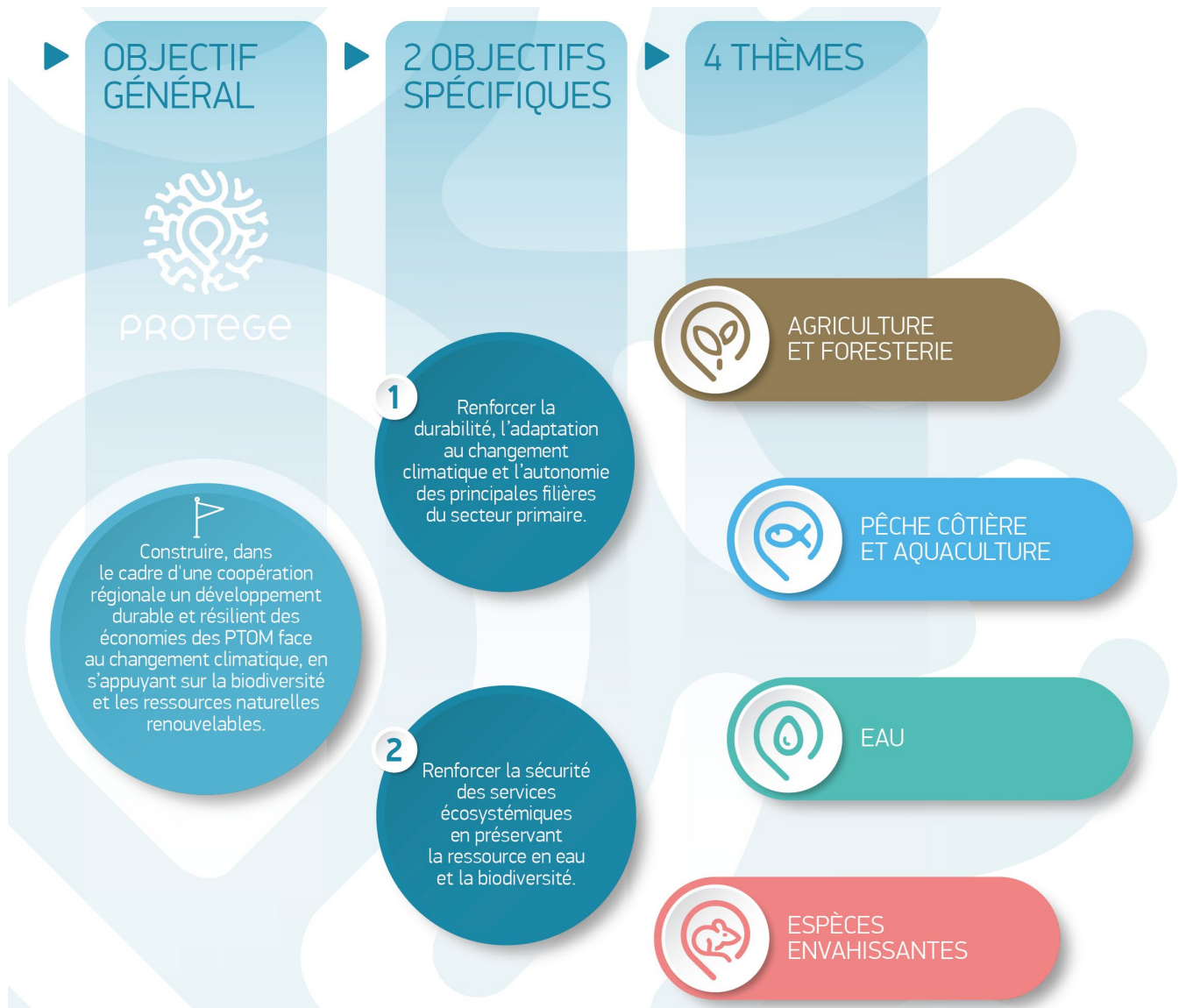
PROTEGE dispose d'un budget global de 36 millions d'euros pour la période 2018-2022 dont 30,5 millions mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS) et 5,5 millions par le Programme Régional Océanien pour l'Environnement (PROE), co-déléguataire.





PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Thème 2 : Pêche côtière et aquaculture

La convention de financement (FED/2018/038-910) et la convention de délégation (FED/2018/399-686) définissent les activités confiées à la CPS en vue de la mise en œuvre du projet PROTEGE.

Au niveau du thème 2 relatif à la Pêche côtière et à l'aquaculture, il est attendu que les ressources récifolagunaires et l'aquaculture soient gérées de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.



Le thème 2 est structuré en 4 résultats attendus :

- **Résultat attendu 5** : Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.
- **Résultat attendu 6** : Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.
- **Résultat attendu 7** : Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont valorisés dans une démarche de développement durable.
- **Résultat attendu 8** : Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

En Nouvelle-Calédonie, le chef de file du thème Pêche côtière et aquaculture est l'ADECAL Technopole.

Formation en Nouvelle-Calédonie sur l'identification des holothuries

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'aider les agents de contrôle à reconnaître sur le terrain et aux frontières, les concombres de mer, encore appelés holothuries ou bêtes-de-mer lorsqu'elles sont transformées. Ces espèces ne sont pas consommées localement, mais vouées à l'export pour des marchés asiatiques. Gardes nature, inspecteurs vétérinaires, techniciens des pêches et douaniers sont donc invités sous l'égide de PROTEGE à suivre une formation d'identification des holothuries pour parfaire leur connaissance.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a pour objectif de garantir que le commerce international des espèces inscrites dans ses annexes ne nuit pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages. Suite à l'inscription sur l'annexe 2 CITES d'espèces vulnérables de concombres de mer en 2020, la Nouvelle-Calédonie doit démontrer qu'elle exploite durablement ses ressources.

Pour ce faire, les services des pêches du territoire engagent de nombreuses actions visant une meilleure connaissance des stocks exploités et des moyens de contrôle. Plusieurs de ces actions sont co-financées par PROTEGE.

Organisation de la formation

La formation est structurée en deux parties, organisée au sein d'un atelier de transformation d'holothuries chez un professionnel, M. Wirgrial MOUZIN (pêcheur, transformateur et exportateur de bête de mer).

La première partie de cette formation est consacrée à la biologie de l'animal et à l'environnement des holothuries, ainsi qu'à la nomenclature et au volet réglementaire. Elle se poursuit de la visite d'une partie de l'atelier.

La seconde partie est dédiée à la présentation d'animaux salés, semi-secs et secs, les participants manipuleront et identifieront les espèces. Cette formation est finalisée par un test de validation des acquis des participants.



PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

Participants

Pays/région	Structures (participants et partenaires)
Nouvelle-Calédonie	Province Nord, Province Sud, Douanes, Gouvernement – Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP), Service du Parc Naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP)
Animateurs et experts	Wirgrial MOUZIN (pêcheur, transformateur et exportateur de bêche de mer), Communauté du Pacifique (CPS) – Division FAME et Division CCES (équipe du projet PROTEGE)

Invitation de la presse

- Formation le 23 juillet de 09h00 à 13h00
- Possibilité d'interviewer les représentants de la formation lors du temps de pause entre 11h30 et 12h, vendredi 23 juillet.

Contacts presse

- Julie PETIT : Coordinatrice territoriale Nouvelle-Calédonie pour le Projet PROTEGE - juliep@spc.int - (687) 51 80 63
- Angèle ARMANDO : Chargée de communication pour le Projet PROTEGE - angelea@spc.int - (687) 95 21 09